

Conspiration menée par Georges Cadoudal (6) Des complicités locales démasquées

Cadoudal, puis la plupart de ses conjurés, sont arrêtés. Le chef chouan montera sur l'échafaud trois mois après sa capture. La police et la justice n'en ont pas terminé pour autant et les arrestations se poursuivent.

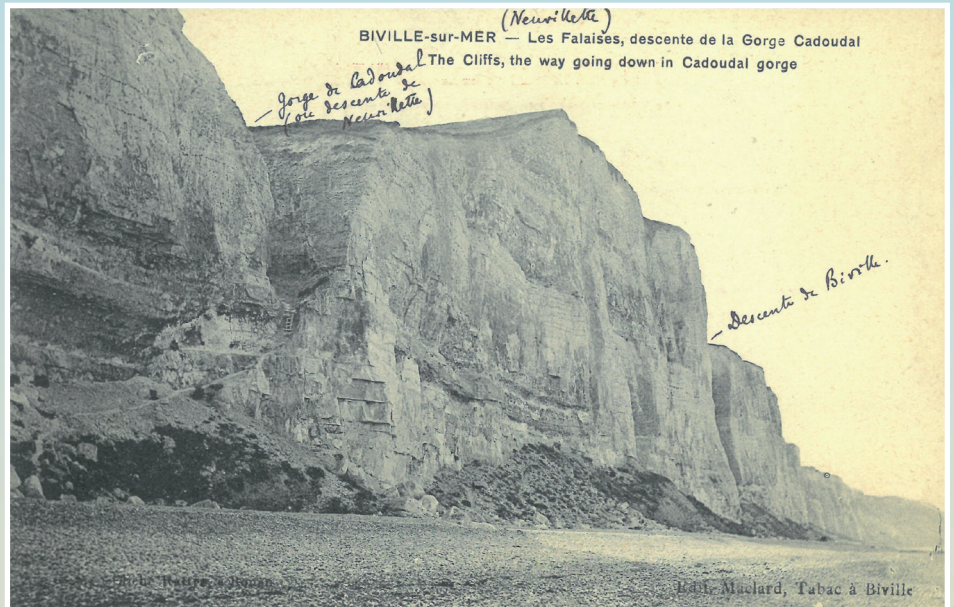
Au cours du séjour de presque un mois de Savary dans notre région, c'est toute une filière d'espionnage qui se trouve démantelée : sont notamment arrêtés en Ventôse de l'An XII (fin février 1804) Jean Louis Philippe, Jean Antoine Dieppois, Jean Antoine Gallien et Jacques Joseph Duponchel.

Ils sont fortement soupçonnés d'être les auteurs d'une correspondance dont le but est de faire connaître à l'Angleterre l'emplacement des troupes, leur force effective, l'emplacement de la flottille nationale, les signaux de la Marine et de répandre des injures calomnieuses sur Bonaparte et les chefs de l'armée ; rappelons qu'au cours de la période qui nous intéresse Napoléon Bonaparte projette une Descente en Angleterre et concentre alors une flottille dans la région de Boulogne-sur-Mer.

Jacques Joseph Duponchel (1776-1804), que nous avons déjà croisé quelques années plus tôt dans l'affaire du Bois de Cise, assurait alors les fonctions de Secrétaire de la Municipalité du Tréport et de Commis de l'Inspection des Signaux, et usait de ces fonctions pour favoriser l'espionnage de l'ennemi dans la région ; il avait vendu les signaux de la Marine aux agents anglais. Jean Louis Philippe (1770-1804), épicier et cabaretier au Tréport, accueillait chez lui les agents débarqués. Quant au maître de bateau Jean Antoine Dieppois (1768-1804), il assurait à l'aide de son bateau le « Fileur » le passage du courrier et des agents à bord de la frégate anglaise qui ne croisait jamais très loin du Tréport et d'Ault ; Jean Antoine Gallien, matelot au Tréport, le secondait dans cette mission.

Troche au secret

À Paris, Troche père et fils, prévenus de manœuvres contre la sûreté de l'État, sont gardés au secret depuis le 14 Pluviôse de l'An XII (4 février 1804) à la prison du Temple. Le 18 Ventôse de l'An XII (9 mars 1804) Georges Cadoudal est arrêté à son tour à Paris : la conjuration est décapitée, l'arrestation de Cadoudal est suivie de celle de la plupart des conjurés. Troche père et fils sont alors transférés, au cours de la nuit



du 4 au 5 Prairial de l'An XII (24 au 25 mai 1804), à la Conciergerie « pour y demeurer pendant l'instruction publique du procès » qui s'ouvre au Palais de Justice le 7 Prairial (27 mai) où ils comparaissent parmi les quarante-sept accusés. Le verdict est rendu le 21 Prairial de l'An XII (10 juin 1804) à 4 heures du matin : les Troche sont acquittés, ils réintègrent la prison du Temple et sont libérés le jour même. Le 6 Messidor de l'An XII (25 juin 1804) Georges Cadoudal monte sur l'échafaud, place de Grève, et s'exclame dans un dernier cri « Vive le Roi ! » à l'instant où s'abat le sinistre couperet.

Mise en confiance

Police et justice n'en ont pas terminé pour autant : en Prairial de l'An XII (juin 1804), deux agents de la Police se présentent au Tréport au domicile de Marie Françoise Bachelier (1765-1850), l'épouse de Jean Louis Philippe et veuve en premières noces de Jean Michel Hardy que nous avons lui aussi rencontré précédemment pour une autre affaire... Les deux agents parviennent à se faire passer pour des affidés royalistes. Sans méfiance, la femme Philippe les fait déjeuner et avoue que son mari, déjà arrêté, était « au

service du parti ».

Mise en confiance, elle dévoile alors ce qu'elle sait : « avant la découverte de la dernière conspiration, c'était chez elle qu'était le dépôt des paquets, lettres, malles, allant ou venant d'Angleterre. La correspondance lui était apportée par un particulier de Nibas, par Dubus, tailleur à Abbeville, par Lejeune, cordonnier à Eu, et Waren, fabricant de bas à Eu ».

De plus « elle portait à Abbeville les paquets pressés, la femme Cloquette, de Mers, servait aussi à porter des paquets. Philippe, son mari, allait faire des signaux et recevait les individus débarqués. Dieppois portait les paquets aux bâtiments anglais. Olivier Batteux et Bachelier ont aussi servi à la correspondance, ainsi qu'Audiquet et Gallien, marins au Tréport ».

Pour ces services, les marins touchent vingt louis par paquet de lettres remis. La femme Philippe explique aussi que c'est elle qui a gagné à la cause Duponchel, le maître d'école du Tréport. Il va sans dire qu'elle est aussitôt arrêtée et, grâce à ses renseignements et à une enquête poussée, la Police interpelle vingt-cinq personnes.

(À suivre)

Jérôme Maes